

qui s'honore d'être devenu votre cité d'adoption.

Vos travaux personnels, les puissants moyens d'action que vous recherchez incessamment ont débordés à la chimie, ont contribué dans une large mesure à l'essor de son industrie. L'histoire locale redira la part que vous avez faite, Monsieur, à la prospérité de la ville, la sollicitude dont vous avez entouré les institutions, les libéralités dont elles vous sont redevables.

Sans attendre son jugement, je considère comme un devoir de vous assurer de la reconnaissance de mes concitoyens et de vous prier d'agréer les très vifs remerciements que l'administration municipale est heureuse de vous offrir en leur nom.

• Veuillez agréer, etc.  
• Le maire de Lille, CATEL-BÉGHIN. •

Le fœtus d'un enfant né non viable a été trouvé hier sur le bord du canal près le pont de l'Union, enveloppé dans du gros papier gris. Une enquête est ouverte.

Tribunal correctionnel de Lille. — Deux individus de Wattrelos, A. Vandendroock, ex-clerc d'huissier, et L. Vankouck, à la suite d'une discussion avec un cultivateur, l'ont attaqué le soir au coin d'un chemin et l'ont battu. Le premier est condamné à 20 jours de prison et 30 fr. L'autre est acquitté.

**CONVOIS FUNÈRES ET OBITS**

Les funérailles de Madame CATHERINE POTTIER, veuve de M. EDOUARD DELATTRE, décédée à Roubaix, à l'âge de 75 ans, auront lieu le jeudi 17 décembre, à dix heures, en l'église St-Martin. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Collège, 138. — La famille prie les personnes auxquelles, par oubli, on n'aurait pas adressé de lettre de faire part, de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu. 7908

Caisse d'épargne de Roubaix Bulletin de la séance du 13 Décembre 1874. Sommes versées par 120 déposants, dont 26 nouveaux, Fr. 18,030... 16 demandes en remboursement, 4,560.55

Les opérations du mois de Décembre sont suivies par MM. Louis Watine et Charles Bourbier, directeurs.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Imprimerie Alfred Reboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roubaix.

**BOURSE DE PARIS**  
DU 15 DÉCEMBRE

3 0/0	62 35
4 1/2	90 00
Emprunts (5 0/0)	98 98
DU 16 DÉCEMBRE	
3 0/0	61 40
4 1/2	89 15
Emprunts (5 0/0)	98 95

**Faits Divers**

La 10<sup>e</sup> chambre du tribunal de la Seine a rendu aujourd'hui son jugement dans l'instance engagée contre le Journal officiel, pour refus d'insertion d'une réponse à un article. Conformément aux conclusions de M. le substitut Simonet, le tribunal a débouté le colonel Steffel de sa demande.

On sait que le nouvel Opéra sera inauguré en janvier. Mlle Nilsson, en refusant de jouer deux actes d'Hamlet, a dérangé toutes les combinaisons pour la représentation d'ouverture. Voici comment sera composé le programme de la première soirée: L'ouverture de la Muette, les 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> actes de la Juive, chantés par Mmes Krauss, Daram, MM. Villaret, Belvol et Bosquin. Le 2<sup>e</sup> acte de «Guillaume-Tell», chanté par MM. Faure, Salemon et Belval. La «Source», dansée par Mme Sangalli.

SINISTRES MARITIMES.—On nous écrit de Londres, le 14 décembre:

« Le mauvais temps continue à faire de nombreuses victimes en mer. Samedi dernier un vaisseau sombrait pendant la nuit au milieu de la Tamise; les cris de détresse de ceux qui le montaient ont été entendus par des ouvriers de l'arsenal de Woolwich vers 2 ou 3 heures du matin. Mais ce n'est qu'à la levée du jour que la pointe d'un mat se montra au-dessus de l'eau, à la marée descendante. Le nom du navire et le nombre des victimes sont encore inconnus. Dimanche dans l'après-midi une barque française «le Français» fut aperçue en vue de Hartlepool, courant des bordées furieuses sa compagnie d'un big anglais qui parvint toutefois, après bien des efforts, à se mettre en sûreté; quant à la barque, elle continua sa course furibonde en présence de plus de trois mille personnes accourues pour être témoins de cet étonnant spectacle, et après avoir plusieurs fois évité de se briser contre les rochers qui hérissent la côte, vint s'échouer sur le sable où les vagues ne tarèrent pas à la mettre en pièces. Des treize ou quatorze hommes de l'équipage, un seul, nommé Ruscagne, parvint à se sauver. Aujourd'hui même, le télégraphe annonce un sinistre semblable de Hong-Kong, et le steamer Silesian arrivé hier de New-York, ramenait plusieurs naufragés qu'il avait recueillis en route. »

Exécution de CAILOT. — Lundi à midi, sur la place des Bouchers, à Moulins, l'exécution de Caillot, condamné à mort par la cour d'assises de l'Allier, pour le double meurtre de sa femme et de sa belle-sœur. Jusqu'au moment où la vérité lui a été révélée, ce grand criminel avait conservé l'espoir, non pas que sa peine serait commuée, mais qu'il serait complètement grâcié et rendu à la vie libre, se promettant pour l'avenir une conduite régulière. Lorsqu'on est venu lui annoncer que l'heure fatale était arrivée, il s'est répandu en imprecations contre la justice qui avait, disait-il, condamné un innocent et contre M. l'aumônier de la prison qui, disait-il encore, l'avait trompé.

C'est en vain, dit le Memorial de l'Allier,

à qui nous empruntons ce récit, que M. l'abbé Lacour lui a prodigué les exhortations les plus paternelles, il n'a rien voulu entendre et a conservé l'attitude qu'il avait manifestée lors de sa condamnation, niant sa culpabilité et se disant victime d'un ennemi qui l'ont tousjours poursuivi, de remèdes et de maléfices auxquels il a été soumis.

En présence de cet entêtement qui s'est manifesté à plusieurs reprises par des paroles d'une grande violence, le ministre de Dieu, ayant épuisé toutes les exhortations, a dû se contenter de prier. Mais une fois dans la fatale charrette, Caillot a paru manifester d'autres sentiments; il a prié lui-même, a reçu l'absolution et a plusieurs fois embrassé le christ. On a dit dans le public que Caillot s'était emporté dans la prison jusqu'à porter la main sur M. l'abbé Lacour. Ce détail n'est pas exact. Sa violence ne s'est produite qu'en paroles.

Arrivé en face du funèbre instrument, le criminel était horriblement pâle. S'il conservait encore la même énergie, la même résolution de paraître fort et impassible devant la mort, elle ne se manifestait plus de même. Il a voulu encore protester de son innocence, mais l'exécuteur et ses aides ne lui en ont pas donné le temps. Il a été poussé rapidement sous le couteau et en moins d'une minute la justice des hommes était satisfaite. Comme toujours, la foule qui assistait à ce spectacle était considérable.

Détail rétrospectif: Caillot, des ses jeunes années, a mené une existence peu régulière. A 21 ans, il n'avait pas fait sa première communion, qu'il fit alors dans une maison centrale où il était détenu. Il en rejetait la faute sur ceux qui, disait-il, l'avaient tousjours persécuté.

Le chroniqueur du Rappel a été témoin hier matin d'un acte de grand courage d'un jeune employé d'agent de change, M. Julien T... .

Une voiture était arrêtée à la porte d'Autheil, non loin de la grille du bois, lorsque le cheval, par un mouvement brusque de tête, fit échapper les rênes des mains du cocher, et se mit à parcourir l'avenue au grand galop. Aux cris poussés par une femme et deux enfants qui se trouvaient dans la voiture, il redoubla la vitesse de sa course.

Le cocher saute de son siège sur la croupe du cheval et chercha vainement à le retenir par la tête; il est jeté sur la chaussée. Le cheval, libre alors de toute entrave, s'élança à fond de train vers l'aqueduc du Point-du-Jour, où il va se brayer, ainsi que les voyageurs.

Tou à coup, un jeune homme à cheval, voyant le danger, court sans hésiter vers la voiture, dont il cherche pendant quelques instants à saisir le cheval par la crinière. Il y réussit, mais n'arrête pas l'animal. Il prend alors les rênes de son cheval entre ses dents, et libre de ses deux mains, il peut se pencher, prendre l'autre animal aux naseaux. C'est dans cette position dangereuse, et tout en dirigeant la course du cheval emporté pendant plus de deux kilomètres, de façon à éviter tout accident sur la voie, qu'il parvint à apaiser et à dompter l'animal.

La mère et les deux enfants, quelques instants après, descendaient sains et saufs de la voiture. Le cocher, heureusement n'avait reçu dans sa chute que légères contusions.

Le navire de guerre à voile autrichien le Saida, a péri dans une violente tempête qui l'a assailli à la hauteur de Messine, dans la nuit du 30 novembre.

Une lettre particulière qui rend compte du sinistre, loue dans les termes les plus élogieux la conduite du capitaine et de son équipage dans cette circonstance. Après que le navire eut vainement lutté contre le tourment pendant plusieurs heures, le commandant Trapp ordonna de virer de bord de manière à mettre le cap à terre. A neuf heures et demie, le navire toucha fond, et l'équipage qui était resté aussi calme qu'il se fût agi que d'une manœuvre navale, monta dans les agrès pour attendre les ordres nouveaux.

Le commandant enjoignit à ses marins d'ôter leur vêtements, et à un signal donné, pour se jeter à l'eau. Il fut le dernier à quitter le navire qui, peu après, s'affaissa sur sa poupe et sombra. Lorsque tout espoir de sauver le navire eut été perdu, tous les officiers se rendirent auprès du commandant pour le remercier au nom de l'équipage de la manière habile dont il remplissait ses devoirs, et l'assurer de leur obéissance absolue.

Nul doute que ce ne soit principalement à la discipline exemplaire du bord que l'équipage a dû son salut. Un seul homme a péri dans le sinistre pour n'avoir pas retiré ses vêtements avant de se jeter à l'eau.

Depuis dix années, l'Académie de Médecine de Paris n'avait émis de rapport favorable sur aucun médicament; elle vient de sortir de sa réserve en faveur du Fer du Dr Girard. — Ce produit, éminemment tonique et reconstituant, contrairement à tous les ferrugineux, ne constipe pas et détruit même la constipation. Il développe l'appétit, guérit les pâles couleurs, l'anémie, l'appauvrissement du sang, ranime les constitutions débiles et facilite la convalescence. Il est employé avec succès dans la diabète, l'atonie des divers organes, l'affaiblissement de la vue et la sénilité, dans les maladies nerveuses, telles que la chorée et l'hystérie. Chaque flacon porte la signature du Dr Girard. — Dépôt dans les principales pharmacies. 7273

**HYGIÈNE DES FAMILLES.**

La Matière médicale vient de s'écouler d'un produit qui rend de grands services dans les hôpitaux et qui est dû à un praticien distingué.

Les résultats les plus heureux confirment tous les jours l'efficacité du **Vin du docteur Cabanes (KinaCabanes)**; la substance qui fait la base de cette heureuse préparation est le Lacto-Phosphate de chaux et de fer, substances qui font partie

immédiate de notre organisme; vient ensuite le Quinquina, substance héroïque, qui contribue à donner à ce vin des qualités exceptionnelles et qu'on chercherait inutilement dans les autres vins médicaux avec lesquels il ne faudrait pas le confondre. Ces vins prennent le nom de Quinquina. Mais le plus grand nombre n'ont de similaire que leur appellation.

Le **Kina-Cabanes (vin du docteur Cabanes)**, donne au sang les principaux éléments qui lui manquent et par ce moyen le rendra apte à remplir de nouveau son rôle réparateur et à influencer régulièrement l'économie altérée par la chlorose, l'anémie, affections qui dominent la pathologie de la femme et qui surviennent avec tout leur cortège, décoloration générale de la peau et des membranes muqueuses, amaigrissement, pertes blanches, langueurs d'estomac, spasmes nerveux, etc.

Le **Kina Cabanes** sera toujours pris avec succès par les JEUNES FILLES CHLOROTIQUES, dans les PERTES BLANCHES, LES PÂLES COULEURS, LES FAIBLESSES GÉNÉRALES, LES LANGUEURS D'ESTOMAC, LE MANQUE D'APPÉTIT, l'ÉPUÈSEMENT PRÉMATURÉ, occasionné soit par l'excès du travail ou des plaisirs dans l'anémie, l'ATONIE DES VOIES DIGESTIVES, et des ORGANES GÉNITO-URINAIRES, (stérilité chez la femme, impuissance chez l'homme), chez les jeunes gens ou jeunes filles que la croissance fatigue; chez les vieillards qui sont affaiblis par l'âge et qui digèrent difficilement, dans les MALADIES DE CONSOMPTION, MARASME, HYPOCONDRIE, LES NÉVROSES, etc. Pendant la grossesse et l'allaitement, ce vin sera un bienfait, car l'enfant puisera dans cette médication des forces multiples.

Ce vin se trouve dans toutes les pharmacies, principalement chez M. COUVREUR rue Neuve, 20, à Roubaix.

PRIX: 4 fr.; envoi par 8 bouteilles, en adressant un mandat de 20 francs à la Pharmacie L. PIETTE, à Toulouse, et pharmacie centrale de France, Paris. 6954 (c.)

Progrès de l'Art DENTAIRE

Dents et Dentiers sans crochets ni ressorts et posés sans douleur. Edouard Werberghhe DENTISTE, breveté de S. M. le Roi des Belges, 8, rue de l'Hopital, 8, ROUBAIX MAISON à PARIS

4, Boulevard Poincaré. 4

NOTA. Les dentiers ont l'avantage de ne pas empirer la bouche, ils ne nécessitent pas l'extraction des racines et viennent soutenir les dents chancelantes. — SUCCÈS GARANTI.

**Nouvelles du soir**

On nous écrit de Versailles, 15 décembre:

Le prince Orloff a remis aujourd'hui, au nom de S. M. l'empereur de Russie, le grand cordon de l'Ordre de St.-André au président de la République française.

La commission du budget a convoqué pour vendredi le gouverneur général de l'Algérie au sujet de crédits relatifs à cette province.

Les pourparlers entre les fractions de la droite en vue d'arriver à une entente sur le vote des lois constitutionnelles n'ont pas encore donné de résultat. L'extrême droite paraît toujours décidée à voter contre la seconde chambre. Les pourparlers ne sont pas pour cela rompus. On dit, du reste, que cette attitude de l'extrême droite était prévue et que les premières conférences n'auraient porté que sur l'utilité qu'il y a pour les divers groupes de la droite à continuer de marcher d'accord.

On dément l'intention prêtée au baron de Bourgoing de donner sa démission de député de la Nièvre.

La réponse du gouvernement français au mémorandum espagnol du 4 octobre a été remise aujourd'hui à l'ambassadeur d'Espagne.

On prête ce soir à plusieurs membres de la commission de renvoyer, après les vacances du jour de l'an, toutes les questions relatives à la fixation de l'ordre du jour des lois constitutionnelles. On voudrait éviter ainsi un débat anticipé qui pourrait se produire à la Chambre à propos de la fixation de l'ordre du jour.

Il est inexact que le bureau de l'extrême droite ait eu une entrevue avec le président de la République.

Le général Fairchild, consul des Etats-Unis à Liverpool, et le général Van Allen sont arrivés à Paris.

On écrit de Paris, 16 décembre:

L'Opinion nationale répond en ces termes à l'invitation que lui avait faite M. Baragnon de s'expliquer:

« Nous donnerons très volontiers satisfaction aux honorables susceptibilités de M. Baragnon, en racontant les faits que nous avons entendu rapporter, mais sans en garantir autrement l'exactitude. »

On disait donc que la grâce de M. Collet-Meyret aurait été obtenue, en l'absence de M. Tailhand, par l'intervention personnelle de M. Baragnon.

On ajoutait que, contrairement aux usages, M. le sous-secrétaire d'Etat au ministère de la Justice, aurait immédiatement télégraphié au parquet la décision de M. Dacazes, qui faisait alors l'intérim.

Petite Bourse du soir: 99.10.

**Dépêches Télégraphiques** (Service particulier du Journal de Roubaix.)

L'AFFAIRE D'ARNIM

Berlin, 15 décembre, soir. — L'audience de l'après-midi a été close à 5 heures. Les plaidoiries sont terminées. Le jugement sera rendu samedi 19 à 4 heures de l'après-midi.

UN INCENDIE A BOSTON

New-York, 15 décembre. — Un grand incendie qui a éclaté à Boston, dans le centre du commerce, a causé des dommages considérables; les pertes sont évaluées à 4 millions de dollars.

**COMMERCE**

**DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES**  
Havre, 16 décembre.

Demande modérée prix sans changement.

(Dépêches de MM. Schlagehenhaußen et C<sup>o</sup>, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Debenets.)

Liverpool, 16 décembre.

Ventes 4,000 b., marché calme, livrable partiellement 1/16, de baisse. Recettes de quatre jours 106,000 b.

**Avis divers**

HAVRE, 14 décembre. — *Cotons.* — Le marché reste sous l'influence des froisards de Liverpool, et aussi sous l'impression des dépêches d'Amérique signalant toujours de très grosses recettes. Nous n'avons encore eu par suite qu'une demande très limitée de flature et les prix sont faibles et irréguliers pour les cotons d'Amérique au-dessous de l'ordinaire. — A livrer, on a fait encore 600 b. good fair Ocmra à 53 fr. pour embarquement décembre-janvier par steamer. — A terme, on a obtenu du Louisiana janvier à mars à 90 fr. et en ce trouverait encore.

Les ventes notées à quatre heures vont à 469 b.

Laines. — Il se fait des lots de détails, à prix soutenus, soit 15 b. B.-Ayes suit, à 197 fr. 50, et 9 b. M.-Vidoe dito, à 190 fr.

LONDRES, 14 décembre. — *Cotons.* — Marché languissant, à prix plus faciles. Ventes en disponible depuis vendredi, 2,140 b. A livrer, on a laissé du good fair Tinnivelly sept.-janv. de 5 d. 7/16 à 5 d. 9/16; du good fair Western août-sept. à 5 d. 1/8.

**BULLETIN FINANCIER**  
Bourse de Paris du 14 décembre 1874.

Deux heures. — Le calme dans les transactions de nos Rentes amène de la faiblesse dans les cours.

Notre 5 0/0 après avoir débuté à 99 05, est remonté à 99 12, puis il est retombé à 99 05.

Le découvert qui s'était formé par des vendeurs de primes a été suffisamment exploité; il nous faut de nouveaux éléments favorables pour reprendre le mouvement de hausse interrompu depuis deux jours.

Les actions de nos Chemins de fer n'ont pas varié; le Lyon se négocie à 881, le Nord à 1091, l'Est à 513, et l'Orléans à 585.

Il y a toujours de la lutte sur les actions du Crédit mobilier; acheteurs et vendeurs se disputent la direction du marché; l'avantage jusqu'à ce jour reste aux vendeurs, et il est bien probable qu'ils le maintiendront car rien dans la situation actuelle de cette Société ne comporte des cours plus élevés.

On dit même qu'il ne pourra distribuer aucun acompte aux actionnaires au 1<sup>er</sup> janvier.

La Banque de Paris est très lourde à 1,142.

Les Autrichiens et les Lombards reprennent peu à peu la légère reprise de ces jours derniers.

Les actions et délégations de Suez sont sans changement.

Le marché du comptant est moins bon. Les achats de Rentes françaises sont de 41,000 fr. en 5 0/0 et de 6,000 en 3 0/0.

Les Franco-Algériennes sont en hausse de 2 fr. à 217.

Les obligations foncières de Russie varient entre 421 et 431 50.

Deux heures. — Le 3 0/0 reste à 92 37 et le 5 0/0 99 12.

**MARCHÉ AUX BESTIAUX DE PARIS-LA-VILLETTE**  
DU 15 DÉCEMBRE 1874.

Par espèces	Quantité	Poids moyen	Prix moyen par kilogramme	Prix par quintal
Bœufs	15	1.33	1.40	1.18
Vaches	47	1.13	1.19	1.04
Taureaux	15	1.49	1.14	1.24
Veaux	621	1.19	1.30	1.45

**Grand Théâtre de Roubaix**

Jeu de 17 décembre 1874

**La Chanson de Fortunio**, opéra-comique en un acte, par MM. Hector Grémieux et Ludovic Halévy, musique de Jacques Offenbach.

Maire Fortunio, MM. Therr; Friquet, Millet; Valentin, Mmes Orientis; Laurette, Lenoir; Babet, Morel; Guillaume, Abel Brus; Landry, Taillefer; Saturnin, Hayée.

**Le camp des bourgeois**, comédie en un acte, de M. Dumancie. Christian, MM. Harrio; Lajongère, Therr; Adrienne, Mmes Esther Gomberti; Feraude, Abel Brus.

**Quand on attend sa Bourse**, comédie marse de chant en un acte, par MM. Marc-Michel et Laurencia. Raffincau, MM. Therr; Jules Brizard, Millet; Madame Dumercel, Mmes Clémentine; Biscote, Stella Gomberti.

Ordre du spectacle: 1<sup>o</sup> Quand on attend sa Bourse; 2<sup>o</sup> Le camp des bourgeois; 3<sup>o</sup> La Chanson de Fortunio. Bureau à 7 h. 1/2. Rideau à 8 h.

**MARDI PROCHAIN 29 DÉCEMBRE A GAGNER**

40,000 francs | 3,000 francs  
5,000 francs | 2,000 francs

et autres Lots du Tirage définitif (mardi prochain) de la Loterie des Orphelins, seule Grande Loterie autorisée dans toute la

France.— Adresser immédiatement mandat-poste DIX francs à M. Ad. Riou, rue Rivoli, 68, Paris, et on recevra tout de suite franco, dans une caisse, QUATRE CIANCES de gain du Gros Lot de 60,000 francs et de tous autres Lots, et les CINQUANTE BONS LIVRES A. Riou (c'est un OUVROIR couronné), Bibliothèque, morale, instructive, recommandée à toutes les familles. Ce sont d'utiles Brevets.— La Liste des Numéros gagnants sera envoyée le 31 décembre.— et, comme riches écrivains, elle indique les lots, compris le Gros Lot de 60,000 francs.

**COMPAGNIE**

**D'ASSURANCES GÉNÉRALES**  
SUR LA VIE

**A Paris, rue de Richelieu, 97**

Fondée en 1819

(La plus ancienne des Compagnies françaises)

**FONDS DE GARANTIE**  
**CENT QUINZE MILLIONS**  
RÉALISÉS

**Assurances en cas de décès.**

**Assurances en cas de vie** avec toutes les combinaisons qui s'y rattachent.

**Rentes viagères immédiates ou différées.**

S'adresser, pour renseignements, à M. Eugène Loucke, directeur particulier à Lille, boulevard de la Liberté. 7910

**SANTÉ A TOUS** rendue sans mé- rages et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite:

**REVALESCIERE.**

Vingt-sept ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, palpitations, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenteries, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foyes, reins, intestins, membrane muqueuse, corvée et sang, — 79,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castellaut, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

N<sup>o</sup> 49,842: M<sup>lle</sup> Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatul, spasmes et nausées. — N<sup>o</sup> 46,270: M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissement, constipation et surdité de 23 années. — N<sup>o</sup> 46,210: M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N<sup>o</sup> 46,218: le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N<sup>o</sup> 18,744: le docteur médecin Shorland, d'une hémiparésie et constipation. — N<sup>o</sup> 49,522: M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Cure N<sup>o</sup> 62,913.

Valgorge, (Ardèche), 19 octobre 1863.

La Revalescière est un remède que j'appellerai presque divin. Elle a fait un bien immense à notre bonne sœur Julie, atteinte depuis quatre ans d'une névralgie à la tête, qui la faisait souffrir cruellement et ne lui laissait presque aucun repos. Grâce à votre spécifique, elle est aujourd'hui guérie.

Monsieur, curé.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière se mangent en tout temps, soit à sec ou trempés dans de l'eau, du lait, café, chocolat, thé, vin, etc. Ils rafraichissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et vomissements, même en grossesse; ils ont un effet, ainsi que toute irritation et toute odeur névreuse en se levant, ou après certains plats compromettants: œufs, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. Améliorent le sommeil, l'appétit et la digestion, ils nourrissent, en même temps, mieux que la viande, donnent un sang pur et des chairs fermes et fortifient les personnes les plus affaiblies. En boîtes, de 4, 7 et 60 francs.

— La *Revalescière chocolatée* rend l'appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois plus que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Roubaix chez MM. Caille, pharmacien, Morelle-Bourgeois; Léon DANJOU, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>o</sup>, 26, Place Vendôme, à Paris.

**GUERISON INSTANTANÉE**  
NEURALGIES (névralgies) MIGRAINES (névralgies) OTALGIES (névralgies)  
MAUX DE DENTS (ne pas confondre avec ceux de l'oreille) (ne pas confondre avec ceux de l'oreille)

AVIS IMPORTANT: Cette Em est d'un usage très agréable et complet. Elle est composée de substances végétales et animales, et agit immédiatement sur la circulation du sang. Elle est indiquée dans toutes les névralgies, et est particulièrement efficace dans les névralgies dentaires. Elle est vendue en boîtes de 10 centimes et de 20 centimes. Elle est recommandée par les médecins les plus célèbres.

Depôts à Roubaix, Pharmacie de la Place; à Tourcoing, pharmacie KERCKOVE, Petite-Place, 9.